

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 24 Février 2022

Délibération n°20220224_05_b

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 44 – 1 = 43

Pouvoirs : 7 – 2 = 5

Suppléants : 6

= VOTANTS : 54*

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 1

Objet : BUDGET SPAC

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le jeudi 24 février 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17/02/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AIGRE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – PAPILLAUD Sonia – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella –GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

***M. le Président Christian CROIZARD sort de la salle et ne prend pas part au vote des CA = moins 2 pouvoirs.**

Suppléants remplaçant un titulaire :

SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

BAUDRILLART Agnès suppléante de BORNE Bernard

SAGNE Annie suppléante de MUGNIER Pierre-Hermann

RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

BOULLET Jean-Marc suppléant de CHARRIAUD Sébastien

ROUDIER Jonathan suppléant de MAGNANT Jocelyne

CAILLAUD Nadia pouvoir à BONNET Franck

DUGOIS Dominique pouvoir à COYAUD Pierrick

THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

CLAVAUD Gérard pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle

Absents excusés : GUYON Jean-Guy - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAMAZIERE Véronique – HENTRY Jimmy - TEILLET Anne - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 SPAC

L'article 4.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes de la Communauté de Communes Cœur de Charente est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Vice-Président en charge de l'Assainissement, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président en charge de l'Assainissement du compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats sont les suivants :

Section Investissement :

<u>Dépenses :</u>	Prévisions	1 842 308.00 €
	Réalisations	905 379.45 €
	Restes à Réaliser	316 249.00 €
<u>Recettes :</u>	Prévisions	1 842 308.00 €
	Réalisations	960 667.89 €
	Restes à Réaliser	160 296.00 €

Section de Fonctionnement :

<u>Dépenses :</u>	Prévisions	1 414 600.00 €
	Réalisations	935 457.09 €
<u>Recettes :</u>	Prévisions	1 414 600.00 €
	Réalisations	1 472 074.48 €

Résultat de clôture de l'exercice 2021

<u>Investissement :</u>	Résultat de l'exercice	55 288.44 €
	Résultat reporté	-305 949.52 €
	Résultat cumulé	- 250 661.08 €
<u>Fonctionnement :</u>	Résultat de l'exercice	536 617.39 €
	Résultat reporté	0.00 €
	Résultat cumulé	536 617.39 €

Considérant que Monsieur le Président s'est retiré pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à la majorité décide :

- ***D'APPROUVER le compte administratif 2021 du budget annexe du SPAC.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président,
Didier BERTRAND

